



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 17 Novembre 2015

Ouverture de la séance à 19 heures 30

Lecture des délibérations du dernier conseil municipal

Tous les membres présents

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

La séance a débuté par une minute de recueillement en mémoire des personnes décédées lors des attentats parisiens du 13 novembre.

1° FINANCES

Révision des tarifs communaux :

- Prix de la pierre : la réévaluation de ce prix étant basée sur l'indice TP01, les 1000 m³ passent à 771,71 €, pour la pierre extraite en 2015, soit une baisse de 4 % par rapport à l'année dernière.
- Loyer de l'agence postale : l'augmentation du loyer étant basée sur l'indice des prix à la consommation, (tabac inclus), ce dernier passe de 1 001 € à 1 002 € soit une augmentation de 0,055 %.
- Prix du stère de bois : le prix du stère de bois d'affouage est maintenu à 10 € pour la campagne 2015/2016, mais passera à 11 € pour celle de 2016/2017.

2° TRAVAUX ET ACHATS

- Plateaux rue Saint Paul : la réalisation de 2 plateaux est terminée
- Terrain BOUCHOT : son intégration au domaine scolaire est réalisée avec la pose d'une clôture par l'entreprise TECHNO-VERT. Son aménagement final (pelouse) sera fait au printemps 2016.
- Achat du camion : le camion UNITRAC 102EP acheté à la société CASANI-DUBOIS devrait être livré au plus tard en S 48.

3° C C A S : la banque alimentaire compte une famille supplémentaire.

4° JEUNESSE / SCOLAIRE / PERISCOLAIRE

Maternelle :

- Effectifs en baisse pour la rentrée 2016 avec une prévision actuelle de rentrée de 18 enfants en petite section. L'effectif descendrait à 58 élèves, avec risque de fermeture de classe.
- La maternelle recevra l'association « à la lueur des contes ».

- Le mercredi matin les parents s'inscrivent pour des jeux ou des lectures sur un thème choisi.
 - Découverte musicale prévue pour le 3^{ème} trimestre.
 - Spectacle de Noël : Les 3 Chardons donneront leur spectacle (CHICCO) le 8 décembre.
 - Matériel : achat d'un poste CD en remplacement de l'ancien hors d'usage.
- **Primaire** :
 - **Piscine** : les élèves ont été cette année à la Citédo . Fin de l'apprentissage à la natation qui comprenait 2 séances par semaine sur 5 semaines, plus bénéfique de l'avis des enfants que l'ancienne formule. La prestation a coûté 2500 €, toutefois avec un gain de près de 1 000 € par rapport à la piscine de Valentigney en 2014.
 - **Archives** : les élèves de CM2 en visite en mairie, ont appris ce qu'étaient l'archivage, l'état civil. Ils ont même créé un arbre généalogique remontant sur 5 générations pour des personnes du village.
 - **Cérémonie du 11 novembre** : 65 enfants du primaire ont participé à la cérémonie du 11 novembre avec chant de la Marseillaise, lecture de poèmes et informations sur des « poilus » nés à Mathay.
 - **Spectacles** :
 - Spectacle de Noël : Il aura lieu le 17 décembre dans la cour du primaire en présence des enfants de la maternelle, avec chants et lâcher de ballons au profit du téléthon.
 - Début janvier « Planète Mômes » assurera son spectacle au primaire.
 - **Carnaval** : Il aura lieu pour les 2 écoles le 9 février 2016 sur le thème de « La Musique ».
 - **Archéologie** : les élèves de CM1 et CM2 iront à AUGST en Suisse pour découvrir le site gallo-romain. Ce voyage clôturera la découverte de l'archéologie qu'ils ont travaillée tout au long de l'année.
 - **Cross du collège** : Les CM1 et CM2 ont participé le 13 novembre au cross du collège de Mandeuire.
 - **Demande de travail à temps partiel** : une employée a sollicité un travail à temps partiel pour raisons personnelles. Le conseil a suivi la décision de l'adjoint délégué au scolaire et accorde à l'agent une durée hebdomadaire de travail de 30,5 h au lieu de 35 h.
 - **Adhésion à l'ADEC** : cette association qui facilite l'accès à la culture par la mutualisation des ressources, intervient dans nos écoles. Le coût annuel de ses prestations, dans le cadre scolaire (Primaire et maternelle) reste inchangé par rapport à 2014 : soit 1 099,50 €.

5° FORETS

- **Programme de travaux 2016** : d'un montant de 23 431,76 € TTC, il comprend des travaux
 - D'investissements : création de cloisonnements, régénération avec broyage, nettoyage de jeunes peuplements, maintenance sur les cloisonnements, etc. sur près de 40 Ha, pour une somme de 21 640.96 € TTC.
 - Et de fonctionnement : débroussaillage naturel de 1.6 Ha, pour la somme de 1 790.80 € TTC

- **Marquage des lots d'affouage et recettes attendues :** 77 affouagistes sont inscrits pour la prochaine campagne d'affouage 2015/2016. Ils auront à disposition 770 stères pour une recette voisine 7 700 euros. Une recette beaucoup moins importante que celle de l'hiver dernier qui avait rapporté 14 000 euros au budget forêt.

6° ANIMATION CULTURE :

- **Concert Gospel :** Le concert du samedi 24 octobre n'a attiré hélas, que 55 personnes.
- **Théâtre :** La compagnie ACAD ERMIO animera la soirée théâtrale du 21 novembre à la salle polyvalente avec sa pièce « le café du lavoir-fontaine».
- **CCAS :** Léon ISABEY remercie la municipalité pour le courrier qu'il a reçu à l'occasion de ses 80 ans.
- **Repas des seniors :** 160 seniors se sont inscrits au repas des seniors qui se déroulera le 5 décembre à la salle polyvalente.... De plus en plus de monde !
- **Subvention :** une subvention de 150 euros a été accordée au Club Photo de Colombier Fontaine au titre des nombreux services rendus à la commune.

7° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Lumières de Noël :** aucun achat de motif de Noël n'a été réalisé en 2015. Des achats de matériels ont été réalisés pour la réparation des motifs existants et le remplacement des anciens fils lumière par des fils LED. La pose des motifs a été réalisée début novembre pour une mise en lumière prévue la première semaine de décembre.
- **Electricité :**
 - A partir du 1° janvier 2016, les contrats d'une puissance supérieure à 36 KVA sont soumis au marché de la concurrence (tarifs jaune et tarifs verts). Trois sites sont concernés dans la commune, la salle polyvalente, la maternelle et la mairie. Le marché, conduit par PMA est un marché annuel réalisé par appel d'offres.
 - Le contrat concernant la cantine a été ramené de 42 KVa (tarif jaune) à 36 KVa (tarif bleu), en mettant en place un délesteur pour éviter tout dépassement de puissance.
- **Attractivité :** 2 passages ont été réalisés dans les rues du village dans le cadre des maisons fleuries. Au vu du coût du fleurissement, mais surtout des restrictions d'eau imposées, le fleurissement a été restreint. La remise des récompenses « maisons fleuries et lumières de Noël » concernant une vingtaine de personnes, sera réalisée ce vendredi 20 novembre dans les salles de la mairie.
- **Sécurité :** dans le cadre de la sécurité des biens et des personnes, l'action mise en place « voisins vigilants » rentre dans sa phase active. Pour faire suite à 2 cambriolages en novembre rue du maquis et rue des jardins, un document sera transmis aux référents sécurité qui seront chargés de le distribuer dans les boîtes aux lettres des riverains du secteur concerné.
- **Les voisins vigilants :** 4 panneaux ont été installés aux entrées du village signalant que la protection voisins vigilants a été mise en place sur le village conjointement par la mairie et la gendarmerie.
- **Signalétique :** les panneaux signalant les commerces de la zone artisanale ont été installés fin octobre.

8° ETAT - La loi NOTRE : Dans le cadre de la réforme des collectivités vous trouverez ci-dessous les points évoqués lors de la réunion de la commission départementale de coopération intercommunale du 14

octobre 2015. La municipalité aura à se prononcer pour ou contre ce dossier lors du prochain conseil le 15 décembre.



Intercommunalité.d
ocx

carte interco.pdf

9° DEPARTEMENT : La direction des routes et des infrastructures accuse réception de notre dossier concernant les Travaux Rue du Pont, dans le cadre de notre demande de subvention.

10° INFORMATIONS DIVERSES

- **Tracer la Ville** : dans le cadre de l'étude confiée au cabinet « Tracer la ville », nos différents interlocuteurs nous ont présenté le 5 novembre 2015 un dossier analyses et orientations sur les 4 secteurs sur lesquels la municipalité souhaitait avoir une projection du développement du village.
- **CPIR** : Le CPIR MATHAY, suite à l'augmentation de sa charge opérationnelle, de ses effectifs, et de la présence d'une section de JSP, ne peut plus contenir ses personnels dans les espaces réservés aux vestiaires. Afin de solutionner ce problème de surface, le Département prendra à sa charge une extension de 49 m2 qui sera positionnée entre les deux bâtiments existants.
- **Problématique de la route de Lucelans** : la municipalité a accueilli des représentants du hameau de Lucelans qui sont venus attirer l'attention des élus sur les fréquentations du chemin forestier, dont les dérives semblent s'amplifier. Le Maire va prendre rendez-vous avec M Le Sous-Préfet, pour mise en place d'une réunion à laquelle participeront : La Gendarmerie, l'ONF, un représentant du hameau de Lucelans et de la Municipalité, afin de trouver des parades à ces excès en tout genre !